Abbé Olivier RIOULT

DE LA MODESTIE

Éditions Sainte Jeanne d'Arc

Abbé Olivier RIOULT

DE LA MODESTIE

ÉDITIONS SAINTE JEANNE D'ARC
Les Guillots • 18260 VILLEGENON • 02 48 73 74 22

Avant-propos

La modestie, dans le langage ordinaire, évoque une retenue qui nous fait éviter l'excès, d'où son sens de pudeur et de décence. « Modestie » vient du mot « mode » qui avant le XVI^{e} siècle était uniformément féminin et désignait la manière d'être (plus tard on distingua *le* mode et *la* mode). Quand la théologie use du terme « modestie », elle fait appelle à ces deux sens complémentaires : *manière d'être* et *sans excès*.

Saint Thomas dans la II^{a}-II^{æ} qu. 143 au sujet des parties de la tempérance fait remarquer qu'il faut des vertus pour modérer « *les plaisirs dans les mouvements intérieurs de l'âme, dans les mouvements et les actes extérieurs du corps comme dans les choses extérieures.* » Et « *en ce qui concerne les mouvements et les actes du corps, c'est la modestie* » qui joue ce rôle de « *frein* ». Cette vertu fera l'objet de la question 169 : *Peut-il y avoir vertu et vice dans la tenue extérieure ?*

Le Dictionnaire de Droit canonique nous dit que l'Église veille à la tenue extérieure du chrétien et particulièrement quand il participe au culte :

> *« On entend par mode l'usage qui règle la forme des vêtements. Le canon 1262 détermine le vêtement que doivent avoir les chrétiens lorsqu'ils participent aux fonctions sacrées, à l'intérieur ou à l'extérieur.*
>
> *« Les hommes doivent avoir la tête découverte à moins que les coutumes locales ou des circonstances particulières n'en décident autrement. Ainsi en Chine, il est d'usage de rester couvert en présence des personnes qu'on veut honorer. En d'autres pays, des règlements particuliers imposent aux militaires de conserver toujours leur képi,*

parce qu'il est considéré comme un des éléments de l'uniforme qu'ils ne peuvent ni modifier ni déposer à leur gré. Les femmes, au contraire, doivent avoir la tête couverte, et être vêtues avec modestie, surtout lorsqu'elles se présentent à la sainte table. Les modes actuelles sont souvent en désaccord avec les prescriptions du can. 1262. C'est ainsi que la S. C. du Concile, par une Instruction du 12 janv. 1930 a pris un certain nombre de dispositions tendant à assurer l'observation du Code. »[1]

La première de ces mesures concerne « *les curés et les prédicateurs* » qui « *sont invités à exhorter les fidèles afin que les femmes s'habillent d'une manière qui respire la modestie.* »

La deuxième concerne « *les parents* » qui « *doivent donner à leurs enfants l'amour de la modestie* », en veillant « *à ce qu'ils revêtent des habits respectant la décence* ».

La sixième rappelle que l'« *on interdira aux femmes qui s'habillent d'une manière immodeste l'accès de la table sainte, le rôle de marraine au baptême et à la confirmation et, si les circonstances le comportent, l'entrée même de l'Église* ».

La septième invite les diocèses à « *traiter ex professo, au moins une fois l'an* » ce sujet de « *la modestie chrétienne* ».

Pourquoi l'Église veut-elle régler la mode ? Pourquoi le fait-elle avec tant d'autorité et de sollicitude ? Pourquoi ses exigences diffèrent-elles selon que l'on est homme ou femme ?

Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, pour bien expliquer la loi de l'Église, pour bien comprendre les raisons de ses ordonnances et les fondements des prescriptions concernant la modestie lors des saints Mystères, il faut ***d'abord*** saisir toute la richesse du mystère de l'Homme et de la Femme. ***Ensuite*** voir le

[1] R. Naz, Dict. de Droit canonique, Tome 6, Art. « *Modes inconvenantes* », Paris, 1957, pp. 927-928.

mystère du voile comme vêtement liturgique et ***enfin*** en tirer les conséquences pratiques. Tel est le but de notre propos.

Il exige de notre lecteur un regard de foi :

« Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes ? Car vous avez été rachetés à grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps. » (I Cor 6, 19-20)

Et de la bonne volonté pour se laisser « *mieux éclairer* » :

« L'ignorance peut seule expliquer la déplorable extension prise de nos jours par une mode si contraire à la modestie, le plus bel ornement de la femme chrétienne. Mieux éclairée, il nous semble qu'une femme n'eût jamais pu arriver à cet excès de porter une toilette indécente jusque dans le lieu saint, sous le regard des maîtres naturels et les plus autorisés de la morale chrétienne. »[2]

Ces lignes s'adressent donc à ceux qui croient simplement mais qui désirent aussi comprendre et pour cela désirent que l'on daigne répondre brièvement à leurs questions, et pas seulement par l'autorité de la coutume mais aussi par l'autorité de la raison. C'est ce que nous tenterons de faire. Mais auparavant, il était nécessaire de rappeler l'autorité de la coutume ecclésiale comprise dans le canon 1262. Car l'Église a le pouvoir de fermer et d'ouvrir, de lier et de délier, de refuser et de donner les choses sacrées et les prêtres ont le devoir de garder l'ordre du lieu saint de l'église et de l'Église. De plus, certaines prescriptions et certaines lois obligent même simplement par leur aspect symbolique : ainsi à la messe, à l'offertoire, sous peine de péché grave, le prêtre ne peut pas omettre la goutte d'eau jointe au vin du calice.

Il est instructif aussi de bien prendre note que les évêques, dignes de ce nom, au début comme à la fin du XX^{e} siècle

[2] Benoît XV, *Allocution aux femmes italiennes, 21 octobre 1919.*

n'entendaient pas transiger sur cette question[3]. Car les vrais pasteurs prêchent *« à temps et à contretemps »*, ils n'ont, comme saint Paul, qu'un souci :

> *« Je le répète, si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! En ce moment, est-ce la faveur des hommes, ou celle de Dieu que je recherche ? Mon dessein est-il de complaire aux hommes ? Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ. » (Gal 1, 9)*

Et justement cette question de la modestie touche à l'Évangile. Cette question de morale touche à la foi. De plus, cette loi de l'Église étant d'origine apostolique, ses prescriptions sont aussi antiques et vénérables que notre *Credo* ! Or les apôtres n'avaient pas l'habitude de statuer en matière légère ou folklorique, ni d'agir par superstition ou misogynie. Ils voulaient transmettre la révélation divine et fonder la foi. Pourquoi alors cette question rencontre-t-elle tant de difficulté si ce n'est que l'immodestie en général et la perte du sens surnaturel en particulier ont à ce point matérialisé les esprits

[3] M^gr^ Gieure, évêque de Bayonne et l'un des 14 évêques sacrés par saint Pie X en 1906, rappelait dans un *Mandement de Carême* de 1920 :

« L'église est la Maison de Dieu. On ne s'y présentera donc qu'en tenue décente et qui n'ait rien de mondain. Les Sacrements étant choses absolument saintes exigent un respect plus grand encore. C'est pourquoi les dames, les jeunes filles ne peuvent les demander ni les recevoir en costumes incomplets et indécents. Elles ne se présenteront à la Sainte Table qu'en robe montante et fermée, tête et bras couverts. Toute personne qui ne se conformera pas à ces règles de modestie chrétienne et ces plus élémentaires convenances, s'expose à se voir refuser la Sainte Communion. »

M^gr^ Antonio de Castro Mayer, fidèle et héroïque défenseur de la foi avec M^gr^ Lefebvre, écrivait le 15 août 1967 une *Lettre pastorale sur la modestie dans l'habillement* où on pouvait lire entre autres choses :

« Les vêtements utilisés aujourd'hui, par des dames et des jeunes filles - vêtements normalement réservés aux hommes ou très serrés, jupes bien au-dessus des genoux - ne s'accordent absolument pas avec les normes de la modestie chrétienne [...]. Que nos prêtres ne permettent pas l'accès aux sacrements aux personnes qui se présenteront de la manière décrite plus haut et dans la mesure du possible qu'ils cherchent à leur interdire l'entrée dans le temple de Dieu. Pour cela qu'ils ne manquent pas d'avertir fréquemment les fidèles au sujet de ces prescriptions. »

qu'il leur est devenu difficile de comprendre la transcendance de ces lois.

Outre l'esprit de foi et une profonde humilité, ces pratiques mystérieuses requièrent du chrétien la soif de la vérité, car :

> *« Telle est la profondeur des lettres chrétiennes, que j'y découvrirais chaque jour de nouvelles choses, lors même qu'avec l'application la plus soutenue j'y aurais consacré tout mon temps. [...] Une si profonde sagesse est cachée dans les paroles des Écritures que les esprits les plus pénétrants, les plus désireux d'apprendre et qui ont passé le plus d'années à cette étude, éprouvent la vérité de ce mot : ''[...] Impossible de pénétrer les merveilles du Seigneur. Quand l'homme croira avoir fini, il ne fera que commencer'' »*[4]

[4] S^t^ Augustin, lettre 137 à Volusien & Ecclési. 18, 5-6.

I. Le Mystère de l'Homme et de la Femme

« *Dieu est charité* ». L'amour divin est la clef du mystère humain. Dieu a donné la vie par le mystère de la création et il a donné sa vie par le mystère de la Rédemption. Non seulement Dieu nous a créés, mais il a voulu aussi diviniser sa créature et s'unir à elle. Les prophètes ont décrit cette alliance de Dieu et des hommes en termes d'amour conjugal.

> *« C'est une alliance nuptiale. Le sommet de la Révélation apparaît mystérieusement dans le Cantique des cantiques lorsque sous le voile [...] de l'époux et de l'épouse, nous voyons Dieu et l'humanité justifiée à la recherche de leur être unique. Le Cantique est l'annonce prophétique de ce qui se réalisera lorsque le Verbe de Dieu prendra chair dans le sein de Marie. »*[5]

Ainsi l'amour de Dieu envers l'humanité est comparable à l'amour d'un couple. Et ce couple, dans la pensée divine, est fondamentalement, parfaitement et premièrement celui de Jésus et Marie. L'homme et la femme, ce sont d'abord eux. Pour saint Thomas, dont la pensée est l'héritage des Pères, la création d'Ève en face d'Adam était destinée à représenter prophétiquement et symboliquement l'union future du Christ et de Marie, mère de l'Église. Adam et Ève n'étaient que « *la figure de ce qui devait venir* »[6].

[5] A.-M. Henry, O.P., *Le mystère de l'homme et de la Femme*, la Vie spirituelle, mai 1949, N° 340, p. 467.

[6] Rom 5, 14.

L'Incarnation a donc une profondeur conjugale. Le Verbe a pris chair en Marie : Le fils a *choisi* sa mère et lui a *demandé son consentement* comme un fiancé le demande à sa fiancée. La liturgie et les Pères de l'Église ne craignent pas d'appeler Marie l'Épouse du Verbe incarné et de voir en l'Incarnation un mystère de noces entre Jésus et elle[7]. Marie est la Nouvelle Ève, épouse du Nouvel Adam et la vraie mère des vivants. A ce titre, Marie est la meilleure part de l'Église. Dès le principe, Marie est cette épouse jeune, glorieuse, « *sans tache ni ride, mais sainte et immaculée* » ; elle est dans un état que l'Église en son entier ne connaîtra qu'à la fin des temps. Elle est comblée de grâces dès le principe.

Ce dogme marial, qui découle de la charité divine pour l'humanité, illumine aussi tout le mystère humain. Aimer c'est donner et se donner. Or ces deux aspects sont inscrits dans le couple humain.

Certes, en raison de l'âme spirituelle, image de Dieu, il n'y a pas de différence de nature entre l'homme et la femme. Mais l'Écriture dit bien : « *Et Dieu créa l'homme à son image ; il les a créés mâle et femelle.* »[8] Cette différence biologique, génétique (X et Y), physique sera le fondement de la différence psychologique et sociale entre l'homme et la femme. Ces différences se manifesteront ensuite dans des missions terrestres et des vocations temporelles différentes.

Sur terre, l'homme et la femme ont une mission objective différente qui nous permettra de mieux saisir l'union du Christ et de l'Église. Au plan du mystère surnaturel, il n'en est plus de même, il

[7] « *Vierge sainte, vierge glorieuse, à la fois mère et épouse du Christ !* » s'écrie saint Augustin (Bréviaire dominicain, Octave de tous les Saints, 2e leçon). « *Salut, Mère du Très-Haut, épouse du très doux Agneau* », chantaient les moines de Cluny. « *Au sein d'une Vierge, épouse sans tache, le Verbe du Père contracte une alliance d'amour* », disait le Missel de Fontevrault. (A.-M. Henry, O.P., *Le mystère de l'homme et de la Femme*, la Vie spirituelle, mai 1949, N° 340 p. 470).

[8] Gen 1, 27. Traduction du Chanoine Crampon d'après les originaux (Imprimatur 1894).

n'y a plus « *ni homme ni femme* » car nous sommes un dans le Christ Jésus :

> *« Vous tous, en effet, qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus ni homme ni femme : car vous n'êtes tous qu'une personne dans le Christ Jésus. » (Gal 3, 28).*[9]

Mais la grâce ne détruit pas la nature, elle la sauve au contraire et la perfectionne en ses éléments essentiels. En devenant chrétien, l'homme n'acquiert donc pas une psychologie ou une attitude intérieure féminine. La femme en se sanctifiant n'en reste pas moins femme. Si donc l'Église ne confie pas les mêmes fonctions aux hommes et aux femmes, c'est pour la simple et évidente raison que les hommes ne sont pas des femmes et réciproquement. Pourtant l'homme et la femme doivent être d'autres Christ, l'homme et la femme doivent être aussi comme Marie, des êtres créés, dépendants et épousés par le Christ en disant à leur tour : « *qu'il me soit fait selon votre parole* ». Mais il n'en reste pas moins vrai que l'homme en tant qu'homme est plus une image de la divinité et que la femme en tant que femme est plus une image de la créature. Pourquoi ? Parce que cette différence de symbolisme vient de la hiérarchie des sexes ! Saint Augustin évoque cela dans son traité *De Trinitate*. D'où aussi cette sentence de saint Paul : « *le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Église, son corps. » (Eph 5, 26)*

Ce symbolisme a donc pour fondement une analogie d'ordre physique et biologique, analogie comparable à l'expression « *voie d'enfance spirituelle* », où l'on compare la sainteté surnaturelle à un âge naturel. Ici on compare la *faiblesse* de la créature et de la femme : Dieu veille sur sa créature ; l'homme, plus fort, protège la femme, d'où l'expression de saint Pierre : « *Vous de votre côté, maris, conduisez-vous avec sagesse à l'égard de vos femmes, comme avec des êtres plus faibles, les traitant avec honneur, puisqu'elles sont avec vous héritières de la grâce qui donne la vie.* » (I Pet 3, 7).

[9] Et à la résurrection nous serons *comme les anges* de Dieu dans le ciel (Mt 22, 30).

Mais plus encore ce qui rapproche la créature et la femme, c'est leur capacité de *recevoir*. Ceci est particulièrement visible dans l'acte conjugal, faible mais réelle image du mystère d'union. Dans cet acte d'amitié et de don de soi, l'homme *se donne*, comme l'épouse d'ailleurs, mais à la différence de l'épouse il *donne* sa semence que la femme *reçoit*[10]. Le masculin symbolise donc mieux Dieu qui donne vie et grâce. Le féminin symbolise mieux l'indigence de la créature qui reçoit tout de Dieu. De même que la femme est plus faible naturellement que l'homme et que l'épouse est celle qui reçoit de l'époux ; de même la créature est *infiniment* faible et reçoit *tout* de son créateur.

Cette hiérarchie des sexes est une donnée naturelle déjà vue par les Grecs. Aristote en particulier, considérant les multiples fonctions de l'âme humaine, avait distingué en chaque humain deux principes explicatifs : *un principe masculin* - dominateur, rationnel, calculateur, réflexif - et *un principe féminin* fait de sensibilité et d'intuition. Selon saint Thomas, l'âme humaine est en effet source de deux principes : la raison et la sensibilité. L'un, le masculin, participe plus à la divinité et à sa puissance, l'autre, le féminin, est plus propre à la créature et à son indigence. Les Pères n'ont pas négligé cette réalité symbolique. Saint Augustin à propos du verset de la multiplication des pains - « *ces hommes s'assirent au nombre d'environ cinq mille* » - faisait cette remarque :

> *« Au rapport de l'Évangile, il ne s'est donc rencontré que des hommes à ce festin donné par le Christ ; nous trouvons, dans cette circonstance,* ***un mystérieux avertissement*** *; le voici : Si nous désirons « goûter combien le*

[10] Si on ne s'arrête pas aux apparences, on verra que, dans la génération même, l'homme est bien plus *principe* que la femme. En effet, c'est le père *seul*, de par son patrimoine génétique, qui « décide » du sexe de l'enfant. La femme offre une matière (X) qui prendra forme sous l'influence des chromosomes sexuels du père (X ou Y).

Seigneur est doux » soyons des hommes, c'est-à-dire, soyons fermes à repousser les suggestions du démon. [...] Toutefois, les femmes ne seront point exclues de ce banquet du Seigneur, si, malgré leur sexe, elles savent se montrer fermes au milieu des tentations ; par la raison contraire, il en sera tout autrement de l'homme qui, en dépit de son sexe, montrera un caractère de femme, deviendra mou pour la lutte avec le diable, et ne fera preuve d'aucune énergie dans sa conduite. »[11]

L'Écriture, elle-même, fonde cette analogie. De même que toute âme chrétienne est *épouse du Christ*[12], de même tout chrétien est, par son baptême, un *homme nouveau* dans le Seigneur[13]. Le message de la femme à l'homme est donc le suivant : « *Souviens-toi que tu es comme moi une faible créature rachetée et épousée* » ; tandis que le message de l'homme à la femme est : « *Souviens-toi que tu es comme moi appelée à être un homme nouveau dans le Christ* ». Ainsi chacun des sexes est destiné à nous faire entendre un aspect différent du mystère humain face à Dieu :

- le masculin pour refléter l'aspect *actif* du libre arbitre dans notre sanctification,
- le féminin pour signifier l'aspect *passif* de la réception de la grâce.

---

[11] Sermons inédits, n°14.

[12] Saint Paul aux chrétiens de Corinthe : « *J'ai conçu pour vous une jalousie de Dieu ; car je vous ai fiancés à un époux unique, pour vous présenter au Christ comme une vierge pure.* » II Cor 11, 2

[13] Eph 4, 22-24 : « *Vous avez été instruits à vous dépouiller en ce qui concerne votre vie passée du vieil homme corrompu par les convoitises trompeuses, à vous renouveler dans vos esprits et vos pensées, et à revêtir l'homme nouveau créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables.* » Le vieil homme c'est Adam, et c'est aussi l'homme esclave du péché ; *métaphoriquement*, c'est la partie pécheresse de notre âme. Inversement, l'homme nouveau, c'est le Christ, et *métaphoriquement* c'est la partie saine de notre âme renouvelée par lui.

II. Le Mystère du Voile

Le voile protège et enseigne. Il est le signe d'un mystère religieux : il manifeste le secret et protège le sacré.

Dans la liturgie, expression du culte catholique, on doit couvrir d'un voile les ciboires consacrés, le tabernacle qui bénéficie de la présence réelle, le calice qui servira au sacrifice, la patène lors des messes solennelles au moyen d'un voile huméral... L'arche d'alliance était elle aussi voilée... Le voile indique donc une présence divine mais cachée. Il manifeste la sainteté d'un lieu ou d'une chose, le respect qui leur est dû ; il les protège de la profanation en rappelant aux hommes et aux âmes religieuses qu'il ne faut les approcher qu'avec pureté et délicatesse.

Le voile porté par la femme possède la même signification et les mêmes finalités : il manifeste la dignité de la femme trop souvent négligée et incite l'homme au respect. Il protège la femme de la profanation en rappelant, par ce signe, qu'elle possède une richesse cachée qui exige pour y communier une grande et délicate pureté. Le voile est donc un rappel de tout destin féminin.

« Toute vie de femme chrétienne est placée sous le 'signe' du voile. Que ce soit pour sa première communion, pour ses fiançailles, pour son mariage, pour son veuvage, pour son entrée en religion, pour sa profession... la femme porte ou reçoit le voile. C'est son signe dans l'Église. C'est ce qui montre sa mission aux yeux de tous. C'est l'ancienne et toujours actuelle tradition, souvent rappelée par nos évêques, que la femme ne devrait jamais entrer dans l'église sans avoir la tête couverte d'un voile. Il faudrait rappeler ici les œuvres des Pères, telles que « De virginibus velandis » de Tertullien, le « De habitu virgi-

num » de saint Cyprien, les livres de saint Ambroise sur les vierges, etc. »[14]

La femme est la *compagne* de l'homme. La présence de l'élément féminin signifie la présence cachée d'un élément secourable, d'une aide, d'un service. Ce respect dû à la femme c'est, sous un autre nom, le signe du voile. La civilisation qui ne connaît que la volonté de puissance, de domination et l'utilisation de la force méconnaît la femme et la coopération entre les êtres. Le rejet du voile a lui aussi son symbolisme : en « dénudant » la femme, il exprime la destruction de la créature. C'est pourquoi la « *grande Courtisane* » est un signe apocalyptique des derniers jours. La forfaiture abjecte et l'amour vénal de la prostituée deviennent le symbole de la stérilité absolue de la création rebelle.

Le symbolisme liturgique et théologique du voile est donc d'une portée qui dépasse telle ou telle femme. C'est le bien commun de l'Église, de son culte et de sa doctrine qui s'y cachent. C'est pourquoi selon la loi apostolique, liturgique et canonique de l'Église, la femme doit porter le voile à l'église :

> *« § 1 - Il est souhaitable que les hommes et les femmes, dans les églises, soient groupés séparément, selon l'ancienne discipline.*
>
> *« § 2 - Quand ils assistent aux fonctions sacrées, spécialement à la messe, soit à l'église, soit au dehors, les hommes doivent être découverts, à moins que les circonstances n'imposent le contraire, ou que les usages n'exigent qu'ils restent couverts ; quant aux femmes elles doivent avoir la tête couverte et être vêtues modestement, surtout quand elles s'approchent de la sainte table. »*[15]

Le voile est évidemment une obligation moins grave que celle de l'assistance à la messe le dimanche, mais elle n'en est pas pour

[14] A.-M. Henry, O.P., *Le mystère de l'Homme et de la Femme*, la Vie spirituelle, mai 1949, N°340 p. 489.

[15] Code de 1917, *Canon 1262.*

autant négligeable : « *il fallait faire cela* [l'essentiel] *sans omettre ceci* [ce qui se rattache à l'essentiel] »[16]. Toute l'antiquité chrétienne le manifeste et le commandement exprès de l'apôtre Paul explique pourquoi les peintures des catacombes ne représentent jamais une femme sans voile :

> *« Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même du Christ. Je vous loue [...] de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données. Je veux cependant que vous sachiez que le chef de tout homme c'est le Christ, que le chef de la femme, c'est l'homme, et que le chef du Christ, c'est Dieu. Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte, déshonore sa tête. Toute femme qui prie ou qui prophétise la tête non voilée, déshonore sa tête : elle est comme celle qui est rasée. Si une femme ne se voile pas la tête, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés ou la tête rasée, qu'elle se voile. L'homme ne doit pas se couvrir la tête, parce qu'il est l'image de la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. C'est pourquoi la femme doit, à cause des anges, avoir sur la tête un signe de sujétion. Toutefois, ni la femme n'est sans l'homme, ni l'homme sans la femme, dans le Seigneur. Car, si la femme a été tirée de l'homme, l'homme aussi naît de la femme, et tout vient de Dieu. Jugez-en vous-mêmes : est-il bienséant qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? La nature elle-même ne nous enseigne-t-elle pas que c'est une honte à un homme de porter de longs cheveux, tandis que c'est une gloire pour la femme qu'une longue chevelure, parce que la chevelure lui a été donnée*

[16] Mt 23, 23.

en guise de voile ? Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les Églises de Dieu » (I Cor 11, 1-16)

On nous dit que ce texte de Saint Paul n'a pas d'autre importance que de donner les habitudes de son temps et que nous pouvons nous conformer à celles du nôtre. Pourquoi alors les femmes ont-elles suivi pendant dix-neuf siècles ces consignes ? De plus, si l'apôtre prend la peine de rappeler ces choses, que certains à l'époque semblent contester, c'est que cette habitude n'était peut-être pas à ce point une habitude ? L'Église et les saints ont toujours prêché cette obligation, et ceci à toutes les époques. On rapporte dans la vie de saint Vincent Ferrier († 1419) qu'il fit de nombreux miracles à Gênes, mais « a*u dire du Génois Tacchetti, il y opéra le plus grand prodige qu'il ait peut-être jamais fait, ce fut de déraciner pour toujours l'abus régnant parmi les femmes d'aller à l'église la tête découverte.* »[17]

L'exigence de saint Paul n'est pas une règle morale liée aux conditions d'une époque, elle est une exigence que l'Église, affranchie du temps, impose à la femme en raison de sa signification religieuse hors du temps ! Il y a donc derrière ces faux prétextes la tentation de se détourner de Marie pour suivre la conduite d'Ève ! On néglige ces textes mystérieux pour ne pas déplaire à Ève qui sommeille dans les femmes chrétiennes. Le précepte pour la femme d'avoir la tête couverte a son fondement dans une différence qui transcende le temps et les lieux : un homme est toujours différent d'une femme. Lorsque nous participons aux saints mystères, nous le faisons en tant que membres du corps mystique, qualité qui ignore nos différences de sexe, de fortune et de condition. Mais ce n'est pas parce que la liturgie nous donne un égal accès à Dieu que la diversité naturelle des sexes en est supprimée.

De plus, ce geste symbolique que doit faire la femme est particulièrement important à notre époque de perversion et de confusion

[17] Vies des Saints par les RR. PP. Bénédictins de Paris, 1946, Avril, Tome IV, p. 125.

extrême[18]. Il est plus que jamais nécessaire de rappeler que la grâce ne détruit pas la nature mais la perfectionne.

Le port du voile manifeste donc, outre deux aspects naturels, un troisième aspect, le plus important, dont la signification est surnaturelle et mystique.

a) Une signification naturelle

« Je veux cependant que vous sachiez que le chef de tout homme c'est le Christ, que le chef de la femme, c'est l'homme, et que le chef du Christ, c'est Dieu. Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte, déshonore sa tête. Toute femme qui prie ou qui prophétise la tête non voilée, déshonore sa tête » (I Cor 11, 3-5)

Le voile sur la tête manifeste la présence d'un supérieur. La femme, en effet, tient le dernier rang de la hiérarchie extérieure dans l'Église. Le voile est alors un signe de hiérarchie sociale et ecclésiale. La femme doit donc avoir sur la tête un signe public de son infériorité : le voile, signe de sujétion, de dépendance et de puissance maritale…[19]

[18] *« Aussi Dieu les a-t-il livrés, au milieu des convoitises de leurs cœurs, à l'impureté [...] eux qui ont échangé le Dieu véritable pour le mensonge [...] à des passions d'ignominie : leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature ; de même aussi les hommes, au lieu d'user de la femme selon l'ordre de la nature, ont, dans leurs désirs, brûlé les uns pour les autres, ayant hommes avec hommes un commerce infâme, et recevant dans une mutuelle dégradation, le juste salaire de leur égarement. (Rom 1, 24)*

[19] André Bergevin, professeur honoraire à l'Université de Paris, dans son livre *Révolution permissive et sexualité*, remarque que « *certaines féministes dans le but de promouvoir tout ce qui est féminin, défendent l'idée que nous sommes tous des androgynes psychiques, diversement conditionnés par une société encore patriarcale et machiste.* » Or la réalité biologique, par le rôle des hormones sexuelles sur la différenciation cérébrale, rend totalement illusoire ce type de fantasme identitaire entre les sexes.

« *Rappelons simplement que la testostérone inhibe le développement de l'hémisphère cérébral gauche (qui fonctionne sur un mode analytique et assure principalement le langage) ce qui entraîne chez l'homme une relative prévalence de l'hémisphère droit (qui*

Le dictionnaire de Droit Canonique de Naz, qui fait autorité, à l'article « *FEMME* » fait les développements suivants :

> *« Ce mot n'a pas en droit canonique, ou tout au moins dans le Code, le sens d'épouse, qu'il reçoit souvent dans le langage courant. Il désigne tous les êtres appartenant au sexe féminin. Le droit canonique professe à l'égard de la femme une certaine réserve que traduisent les dispositions étudiées plus loin. Cette réserve semble inspirée soit par la considération de l'imbecillitas sexus, soit par le souvenir du rôle que la femme a joué dans la faute originelle et de l'occasion de péché qu'elle représente. C'est ainsi que le Code frappe la femme d'un certain nombre d'incapacités ou infériorités, et prend en sa faveur des mesures de protection. »*[20]

Les incapacités sont, conformément à la tradition constante du droit, l'exclusion absolue des femmes à recevoir les saints ordres. (can. 968, § 1), ou à servir la sainte Messe au sens propre de cette expression (can. 813, § 2). L'usage du confessionnal est obligatoire, sauf nécessité, pour entendre la confession des femmes (can. 910, § 1). Les infériorités sont manifestées dans le fait que « *la place des femmes et leur tenue dans les églises sont réglementées plus sévèrement que celles des hommes.* (Can. 1262, § 1) ». La protection de l'Église se manifeste au canon 2353 « *en faveur des femmes qui seraient enlevées contre leur gré par des hommes avec l'intention d'assouvir leurs passions, en punissant le délit de rapt, sous la forme du rapt de violence perpétré à l'égard de n'importe quelle femme, ou sous la forme du rapt de séduction commis à l'égard d'une mineure.* » et dans le canon 2352 à l'égard de la contrainte « *exercée pour obliger quelqu'un à entrer au noviciat ou à faire profession ; la contrainte entraîne la nullité de l'un et de l'autre. Elle fait en outre encourir par son auteur une excommunication non réservée.* » Dans l'Évangile, les femmes n'enseignent jamais mais elles sont témoins et servent les Apôtres. Elles sont, dans l'Église naissante, soit des veuves consacrées soit des diaconesses[21].

Saint Augustin a bien vu cet aspect hiérarchique et symbolique de l'homme et de la femme qui devient un enseignement vivant dans l'action liturgique pour tout chrétien : tête découverte pour l'homme, tête couverte pour la femme. Sa pensée peut se résumer ainsi : nous avons été créés à l'image de Dieu. Notre âme peut avoir deux activités : celle de contempler Dieu et celle d'agir dans le monde. La première est supérieure à la seconde mais la seconde est une aide indispensable à la première ; il en est de même pour l'homme et la femme.[22]

---

fonctionne lui, sur un mode synthétique, entre autre pour ce qui est des relations spatiales). Ceci explique certains traits caractéristiques de la femme (précocité et performances verbales, souci du détail etc.) et de l'homme (fréquence de la dyslexie, inventivité instrumentale, synthèses etc.). Non, décidément 'l'un n'est pas l'autre', du moins tant qu'il y aura plus d'hormones testiculaires chez l'homme que chez la femme, ce qui ne semble pas prêt de cesser ! » précise M. Bergevin. L'organe masculin secrète, en effet, cette hormone jusqu'à 50 fois plus que chez la femme. Et outre qu'elle favorise chez l'homme un jugement plus général dû à la prévalence de l'hémisphère cérébral droit, elle est aussi source d'une plus grande force physique (en développant l'ossature, la voix, la musculature...). Bref, elle donne à l'homme, plus qu'à la femme, les prédispositions nécessaires au chef qui doit agir et juger en fonction du bien commun (la femme sera, elle, plus intuitive et attentive aux détails) et savoir faire œuvre de force pour protéger ce bien en sachant réprimer et punir ceux qui l'attaqueraient. L'homme est donc prédisposé à être chef selon la loi naturelle.

[20] Tome 5, Art. « *Femme* », Paris, 1953, pp. 828-830.

[21] Les diaconesses s'occupaient des œuvres de bienfaisance et quand elles participaient à des ministères sacrés, c'était comme assistantes pour le baptême des femmes, qui par immersion surtout demandait l'aide d'une personne du même sexe (Rom 16, 1-2 ; I Tim 3,11).

[22] « *Quand l'âme humaine est tout entière appliquée à la contemplation de la vérité, elle est l'image de Dieu ; mais, lorsqu'une partie d'elle-même est comme déléguée par la volonté pour agir dans le monde matériel, elle n'en reste pas moins l'image de Dieu dans la partie qui se porte vers la vérité entrevue, mais elle cesse de l'être dans la partie chargée de traiter des choses inférieures. Dans la mesure où elle s'étend vers les choses éternelles, elle reproduit plus fidèlement l'image de Dieu, et de ce côté, on ne doit ni contenir, ni modérer son élan, voilà pourquoi l'homme ne doit point voiler sa tête. Mais dans l'action raisonnable qui s'exerce sur les choses matérielles et temporelles, il y a un très grand danger de descendre trop bas, l'homme doit avoir l'empire sur sa tête, et c'est ce qu'indique l'ordre de la voiler afin de la contenir et de la sauvegarder. [...] C'est pourquoi, la femme différant de l'homme par son sexe, le rite religieux a pu figurer, sous le voile corporel, cette partie de la raison qui s'abaisse au gouvernement des réalités tempo-*

b) Une signification morale

La chevelure est facilement objet de vanité. Les femmes, sous toutes les latitudes, sont capables de passer un temps considérable pour s'occuper de leurs cheveux. Les coupes féminines sont incontestablement plus longues et compliquées que les coupes masculines. Or,

> *« Les cheveux symbolisent les vaines pensées et le souci des affaires terrestres, tandis que la tête symbolise la pensée et l'intention qui régit toutes les actions de l'âme comme la tête régit les membres. Il convient donc bien que les cheveux soient aplanis, mis en ordre et séparés par une raie pour marquer qu'en ce moment particulièrement le prêtre doit mettre ordre à ses mœurs et repousser les pensées oiseuses. [...] le soin des cheveux ne sont donc pas des raffinements de volupté mais des ordres imposés en figure par Dieu aux prêtres de l'ancienne loi. »*[23]

Ainsi s'exprimait le célèbre liturgiste du XIII[e] siècle, Guillaume Durand, évêque de Mende († 1296), à propos des rites figuratifs de l'Ancien Alliance. Mais le fond du symbolisme des cheveux reste vrai pour la nouvelle Alliance.

> *« La nature elle-même ne nous enseigne-t-elle pas que c'est une honte à un homme de porter de longs cheveux, tandis que c'est une gloire pour la femme qu'une longue chevelure... » (I Cor 11, 15.)*

relles. Ainsi on le voit, l'image de Dieu ne réside que dans la partie où l'âme humaine s'attache à contempler et à consulter les raisons éternelles, privilège qui de toute évidence, appartient non seulement aux hommes, mais aussi aux femmes. » De Trinitate, Livre XII, ch. VII, 9-12.

[23] Guillaume Durand, *Rational des offices divins*, Livre IV, ch. 3. « *Moïse dit à Aaron [...] Vous ne laisserez point flotter en désordre les cheveux de votre tête [...]* » (Exod 10, 6.) « *Le nazaréen rasera sa tête consacrée...* » (Nombr. 6, 18.)

Il s'agit donc ici de mortifier la coquetterie[24]. La chrétienne, comme le chrétien, doit bien un jour ou l'autre renoncer à Satan, à ses œuvres et à ses maximes[25]. Il faut de plus veiller à ne pas détourner l'attention des fidèles pendant l'action du sacrifice, ce que fait une tenue frivole, légère ou inconvenante. « *A cause des Anges* » dit saint Paul. Le saint sacrifice de la Messe n'a pas pour finalité d'admirer la créature mais d'adorer Dieu, notre créateur.

Par le voile, les femmes se font donc discrètes. Le voile est un signe de modestie et une mortification des soins superflus et temporels symbolisés par la chevelure. Se voiler revient donc à mortifier le temps : « *terrena despicere et amare cœlestia* »[26]. L'homme manifestera ce détachement par une coiffure simple et plutôt courte, c'est-à-dire par une coiffure qui lui demande peu de temps. Le voile sur la tête des dames distinguera les vraies fidèles du Christ des touristes et des mondaines. De plus, une assistance recueillie et ordonnée dans sa tenue sera source d'édification et d'apostolat pour ceux qui ne peuvent percevoir que l'extérieur des réalités surnaturelles. Signalons pour conclure que pour garder l'esprit de cette pratique, il ne suffit pas de respecter la lettre : tête couverte ; il faut encore éviter toute vanité ou ostentation dans le signe qui couvrira la tête. Les voiles doivent donc être discrets et austères et pourront être préférés aux chapeaux.

c) Une signification mystique

Le voile est encore un habit liturgique signe de *l'orante* chrétienne[27]. « *A cause des Anges* » désigne ce qui se rapporte au culte

[24] Et non de perdre une partie de sa féminité en se coupant les cheveux à la mode garçonne, car la chevelure féminine est bien un ornement naturel de la femme.

[25] « *Les personnes qui suivent la Loi de Dieu ne doivent pas suivre les modes* » disait Jacinta, une voyante de Fatima. » (M[gr] de Castro Mayer, *Lettre pastorale sur la modestie...*)

[26] *Mépriser les choses de la terre, aimer celles du ciel.*

[27] « Femme qui prie à l'église ».

divin, et donc à la prière publique. **Le voile signifie alors l'égalité de vocation surnaturelle de l'homme et de la femme** : participer au culte et être divinisé par le Christ. Le voile cache alors l'infériorité féminine, qui est fonction du temps et du sexe, car cette infériorité hiérarchique n'existera plus dans l'éternité et n'existe plus selon la surnature. La plus sainte des créatures est une femme du nom de Marie, et en Jésus-Christ, il n'y a plus « *ni homme ni femme…* »[28]

Le voile, signe de consécration à Dieu, rappelle aussi à l'homme qu'il doit respecter la prière personnelle de la femme avec Dieu[29]. L'agir des religieux et des religieuses nous fera mieux comprendre le sens profond du voile liturgique. Le symbolisme a toujours pour fondement la chevelure, signe du temps et de sa vanité : les cheveux poussent et repoussent sans cesse ; ils manifestent la vanité et la futilité des choses temporelles : tant de soins pour une chose si extérieure à l'homme. Or l'âme religieuse qui se consacre à Dieu méprise les vanités de ce monde. Et ce mépris du monde est signifié par le mépris de sa chevelure, qui ne devient alors qu'un souci inutile pour ceux qui quittent le monde par amour de Dieu. En conséquence, le moine se rase les cheveux. La religieuse aussi renonce à

[28] « *Un parti s'étant présenté, Catherine se rebella ; on fit intervenir Tommaso della Fonte qui, devenu prêtre et religieux dominicain, confessait la jeune fille. A cet ami d'enfance, elle ouvrit son cœur, déclara qu'elle avait fait vœu de virginité et ne consentirait jamais à une alliance terrestre. Sur le conseil de Tommaso, elle se coupa les cheveux, posa un voile blanc sur sa tête. Lapa, reconnaissant à ce signe que Catherine s'était consacrée au Seigneur, n'en voulut rien savoir, ôta le voile, et dit : « Les cheveux repousseront, et vous aurez un mari. » Dans cette lutte, les membres de la famille se concertèrent pour fatiguer la patience de Catherine ; elle n'eut plus de chambre pour se livrer à ce qu'on appelait ses pieuses folies, elle dut faire dans la maison la besogne d'une servante, en butte à la malveillance des uns et des autres. Mais elle vit là comme une faveur toute surnaturelle, se représentant comme étant au service de la sainte famille de Nazareth. Le père devant cette attitude devint songeur. Une nuit, en rêve, Catherine reçut de saint Dominique l'assurance qu'elle porterait un jour l'habit de son ordre.* » Vies des Saints par les RR. PP. Bénédictins de Paris, 1946, Avril, Tome IV, p. 760.

[29] « *Toutefois, ni la femme n'est sans l'homme, ni l'homme sans la femme, dans le Seigneur. Car, si la femme a été tirée de l'homme, l'homme aussi naît de la femme, et tout vient de Dieu.* » (I Cor 11, 11).

sa chevelure mais à sa manière : par le voile, car c'est ainsi qu'elle se « rase » les cheveux. Certes le geste est symbolique mais le mépris de la chevelure, lui, est bien réel.

> « *Si une femme ne se voile pas la tête, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés ou la tête rasée, qu'elle se voile.* »[30]

Le voile est donc signe de consécration totale à Dieu. Chez la religieuse, cette donation au service de Dieu étant publique et canonique, son signe est *toujours* porté par elle. La femme chrétienne, encore dans le monde mais consacrée par son baptême, doit, elle, porter ce signe *au moins*, et c'est de règle, pendant le culte divin et surtout pour la communion avec Dieu. Le reste du temps, libre à elle, selon sa dévotion, de garder sur soi ce signe de consécration. Le signe de « *sujétion* » devient alors aussi un signe de « *puissance* » selon certaines traductions[31]. Non pas de supériorité naturelle de la femme sur l'homme mais une puissance et un pouvoir de choisir son maître, ce qui est bien le privilège de la vierge consacrée au Christ qui refuse tout autre époux et ce qui est aussi le propre de la femme chrétienne en prière à l'église quand pour un temps elle est tout à son Dieu.

Le voile rappelle donc à la femme chrétienne, et à l'homme chrétien, qu'avant d'être l'épouse de l'homme elle est aussi l'épouse du Christ et qu'avant d'être la compagne de l'homme elle appartient à Dieu. L'homme n'est pas la fin de la femme. Le voile devient alors le signe de la femme libérée par le Christ : elle n'est plus obligée de servir le monde et l'homme, elle peut prier, prophétiser, faire office de médiation entre Dieu et l'humanité. Par le voile, la femme, et même l'épouse chrétienne, est élevée pour le temps du culte divin au rang de vierge consacrée. Elles « retrouvent » ainsi leur virginité, c'est-à-dire dans son sens le plus profond : un don exclusif, une existence tout entière, une consécration

[30] I Cor 11, 4-6.
[31] I Cor 11, 10.

de soi absolue à l'Auteur de tout bien et le Maître de toutes choses. Ce signe loin d'être un signe de mépris pour la femme, rappelle aux hommes qu'ils sont eux aussi créatures, et qu'elles sont nos « *frères dans le Christ* » selon l'antique expression de la deuxième lettre de saint Clément au III^e^ siècle. L'homme est supérieur ici-bas simplement parce qu'il est naturellement moins dépendant qu'une femme et plus puissant qu'elle. Cette distinction disparaît dans l'ordre surnaturel où la hiérarchie se fera selon le degré de charité, c'est-à-dire selon le degré d'union à Dieu. Lorsque le temps aura cessé, les hiérarchies et les dépendances temporelles cesseront, comme le proclame Notre Seigneur lui-même à propos de l'objection de la femme qui eut sept maris consécutifs ici-bas. Duquel sera-t-elle l'épouse au ciel ?

> *« Jésus leur répondit : « Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant ni les Écritures, ni la puissance de Dieu. Car, à la résurrection, on n'épouse pas et on n'est pas épousé ; mais on est comme des anges de Dieu dans le ciel. […] Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. »*[32]

Le voile est donc à la fois signe d'une sujétion naturelle de la femme envers l'homme et à la fois un signe d'égalité surnaturelle avec l'homme envers Dieu. Les deux sexes se rejoignent ici dans une humiliation extérieure et un abaissement devant Dieu : si la femme est obligée de couvrir sa tête, l'homme a l'obligation contraire, celle de se découvrir la tête : si l'homme est chef ici-bas, il ne l'est que relativement et que comme représentant de Dieu. L'homme qui se découvre s'humilie donc et confesse qu'il n'est pas LE chef absolu, mais qu'il a au-dessus de lui un supérieur. L'homme et la femme, en se mettant à genoux, confessent leur infériorité, leur dépendance et leur indignité. Mais en raison des sexes différents, un même devoir chrétien est, par le voile, rempli de manière différente par l'homme et par la femme.

[32] Mat 22, 24-32.

III. De la Modestie

Le problème de la mode est lié à notre vocation divine et donc à la confession de la foi chrétienne qui proclame, contrairement à la vision naturaliste et matérialiste du monde, que l'homme et la société viennent de Dieu et sont faits pour Dieu. Leur fin et leur vocation sont donc divines. Ce que manifeste clairement le livre de la Genèse :

> *« Du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : « Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez. » […] La femme prit de son fruit et en mangea ; elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea.* ***Leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus*** *; et, ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures. »*[33]

La nudité, qui avant la faute restait inaperçue, est devenue quelque chose qu'on « remarque ». Pourtant la chose en elle-même n'a pas changé. Adam et Ève ont toujours bien perçu par les yeux qu'ils étaient sans vêtements. Leur péché a donc produit un changement d'ordre métaphysique, puisqu'au physique rien n'avait changé. **Le corps, avant la chute, existait d'une tout autre façon pour l'homme, parce que l'homme existait d'une tout autre façon pour Dieu.** Avant la chute, l'homme existait pour Dieu en telle sorte que le corps n'était pas « nu », alors même qu'aucun habit fait de main d'homme ne le couvrait. **Mais la faute lui a fait perdre la gloire divine, et maintenant, ce qui est visible, c'est un corps**

[33] Gen 3, 2-7.

sans gloire divine. Aussi toute manifestation de la nudité corporelle est en même temps une manifestation de la justice absente, de l'innocence et de l'incorruptibilité perdues. Ce corps « découvert » rend visible « la honte » et ce « sentiment de honte » ordonne de couvrir le corps. Le précepte moral de la pudeur a donc un fondement d'abord métaphysique. C'est parce que le corps n'est plus innocent et incorruptible qu'il doit être voilé par un habit. On tient cachée la corruption, et l'on jette un voile sur la pourriture, d'où le geste de couvrir les cadavres d'un drap. Nos vêtements peuvent bien couvrir et voiler nos corps mais ils ne recouvrent pas la honte métaphysique, le dénuement et la nudité de la nature déchue. Seul le saint baptême peut nous rendre « le vêtement d'immortalité ». C'est là le sens du vêtement blanc que le prêtre donne au nouveau baptisé. Ce symbole, dit le Catéchisme Romain, signifie, au dire des Pères, aussi bien la splendeur de la résurrection pour laquelle le baptême nous fait naître que l'éclat et la beauté dont l'âme est ornée par le saint baptême après effacement de la tache du péché[34]. **Au baptême, « nous revêtons » le Christ !** C'est en participant à sa mort et à sa vie que se tisse le vêtement d'immortalité et de gloire dont l'homme a besoin.

Des tenues indécentes et provocatrices

Ces précisions métaphysiques et théologiques faites, nous pouvons maintenant aborder sereinement le problème de la mode et de la moralité du vêtement et comprendre les paroles pressantes du pape Pie XII aux mères chrétiennes :

> *« O mères chrétiennes, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls intérieurs, de doutes mal réprimés, de hontes mal contenues vous préparez à vos fils et à vos filles, en les accoutumant imprudemment à vivre à peine couverts, en leur faisant perdre le sens délicat de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes et vous redouteriez la honte que vous vous faites à vous-mêmes et le tort que vous causez à ces enfants que le ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement. Et ce que Nous disons aux mères, Nous le répétons à nombre de femmes croyantes et même pieuses qui, en acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, font tomber par leur exemple les dernières hésitations qui retiennent une foule de leurs sœurs loin de cette mode qui pourra devenir pour elles une cause de ruine spirituelle. Tant que certaines toilettes provocantes demeurent le triste privilège de femmes de réputation douteuse et comme le signe qui les fait reconnaître, on n'osera pas les adopter pour soi. Mais le jour où ces toilettes apparaissent portées par des personnes au-dessus de tout soupçon, on n'hésitera plus à suivre le courant, un courant qui entraînera peut-être aux pires chutes. »*[35]

Si on veut une cité chrétienne, il faut commencer par pratiquer la vertu de pudeur chrétienne et savoir s'opposer aux modes modernes. Le monde moderne et apostat vit dans l'impudicité car il vit dans l'impiété et l'ignorance du péché originel. Pire, il a la volonté d'ignorer ce dernier. Or depuis le péché d'Adam et Ève, on ne peut plus vivre nu ; le vêtement est devenu une nécessité ! Cacher son corps est une nécessité !

La pudeur a pour effet d'empêcher de réduire la dignité humaine à son corps ou à une partie de son corps. Elle empêche donc de confondre l'essentiel et l'apparent. Elle évite de prendre des automatismes primaires du corps pour des sentiments humains[36]. La pudeur est donc le refus de « *chosifier* » une personne à son aspect charnel, de la réduire à son extérieur et de la parcelliser. La pudeur

---

[34] Cat. Rom., II part. 2 § 74. « *Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ.* » Gal. 3, 27 ; Col. 3, 9 ; Ephes. 4, 22 ; Rom. 13,14.

[35] Pie XII aux jeunes filles de l'Action catholique de Rome. (22 mai 1941).

[36] « *Trompeuse est la grâce, et vaine est la beauté ; la femme qui craint Yahweh est celle qui sera louée.* » (Prov 31, 30)

est une honte respectueuse et protectrice, tandis que l'impudicité encouragée par le libertinage est une grossièreté dramatique et destructrice. L'habit n'existe donc pas seulement pour exercer l'art ou pour signifier une différence hiérarchique, il existe parce que je suis blessé par le péché et que je ne maîtrise plus parfaitement mon corps. Mes habits et ma tenue ont nécessairement une influence sur autrui. Le corps de la femme, particulièrement, peut être une tentation pour l'homme[37]. C'est d'ailleurs pour cela que la publicité en abuse sans scrupule. Or, quand la femme, par ses vêtements, dévoile son corps, elle met l'accent sur ce qui est secondaire : le corps ; pour effacer le principal : l'âme reflétée par le visage. Pourtant personne ne veut être aimé uniquement pour sa peau ; on veut être aimé pour soi ! Par-là donc, la femme se dégrade et devient un objet : elle s'affirme mais en se détruisant. Il y a là quelque chose de satanique : la destruction de la création par la créature.

« Le déshabillé des modes actuelles constitue un déshonneur pour la femme, une tentation pour l'homme et offense véritablement le Seigneur. [...] l'insensibilité en ces domaines, si graves et si élémentaires, prouve que chez elles quelque chose de foncier a été atteint et est plus ou moins faussé ou détruit : c'est le sens même de la pudeur qui est affaibli ou annihilé. [...] exhiber en public ce qui est en rapport immédiat avec le secret du don le plus personnel et le plus vulnérable est une odieuse profanation. [...] ***L'usage de certains vêtements a aujourd'hui pour fonction de déshabiller la femme et la jeune fille et de faire ressortir sa nudité*** *[...]. Insouciance ? Consentement à l'ambiance ? Vanité ? [...] Ce qui fléchit c'est le sentiment du sacré [...]. C'est parce que ces femmes et ces jeunes filles n'ont plus le sens de la pureté, se considèrent sans respect et acceptent leur profanation qu'elles se laissent entraîner par des modes honteuses. [...] Qu'elles prennent conscience qu'elles sont sacrées et que le vêtement est chose sacrée, alors seulement elles cesseront de faire comme tout le monde. »*[38]

[37] « *La courtisane est un métier qui tend à disparaître, car la liberté qu'on accorde aux jeunes filles et, d'autre part, la mauvaise tenue des femmes du monde, lui font une terrible concurrence !* » (Sacha Guitry, *Les Femmes et l'Amour*, p. 42)

Du pantalon

Certaines femmes pensent être exemptes de reproche parce qu'elles ne portent pas de jupes trop courtes ou de robes indécentes mais des pantalons. Qu'en penser ?

Le 12 juin 1960, le cardinal Siri, archevêque de Gênes, adressait à tout son diocèse et à son clergé un « *Avertissement à propos du vêtement masculin porté par les femmes* » car « *la généralisation de cette pratique* » exigeait « *une sérieuse réflexion* ». En voici les passages les plus importants :

« L'aspect moral de cet usage ne peut que Nous inquiéter [...]. Deux choses sont nécessaires à la modestie d'un vêtement : qu'il couvre le corps et qu'il en dissimule les formes. Un pantalon couvre le corps de façon moins insuffisante que la plupart des jupes de notre époque c'est un fait certain, mais qui ne suffit pas à l'innocenter. Car, par nature, le pantalon moule le corps bien plus que ne le fait une jupe. Le port du pantalon par une femme est donc immodeste en raison de son étroitesse [...] sans pour autant l'exagérer ni la considérer comme l'aspect le plus grave.

« En effet, ***c'est un autre aspect du port du pantalon par les femmes qui Nous semble le plus grave.*** *En voici trois éléments, que Nous exposerons avec soin.*

a) *L'habit masculin employé par une femme* ***altère la mentalité féminine*** *: Le désir d'imiter l'homme, voire de*

[38] Texte de R.-Th. Calmel, O.P. - M^gr Fellay rappelait aux prêtres du District de France : « *Une robe qui ne couvre pas les genoux de la personne en position assise est indécente et ne peut en aucune manière être permise.* » (B.O. n° 181, mars 2004.)

rivaliser avec lui, parce qu'on le considère comme plus fort, comme plus décontracté, plus indépendant : voilà la raison qui pousse une femme à s'habiller comme lui, cherchant dans la tenue extérieure un point d'appui pour se persuader qu'elle est « comme un homme ». Même si ce motif n'est pas conscient, ce qui est inéluctable c'est qu'en retour, parce que ***la tenue vestimentaire a une très forte influence sur le comportement et sur l'état d'esprit****, le changement du vêtement modifiera gestes et attitudes, la mentalité intérieure s'alignera sur la tenue extérieure ; il en est ainsi depuis les origines. Cela peut conduire au fait que le port d'un vêtement masculin sera chez une femme une sorte de refus de sa féminité […].*

b) ***Il tend à vicier les rapports entre hommes et femmes*** *: En effet, le rapport spontané dominant entre les deux sexes, quand chacun arrive à maturité, est l'attrait mutuel. Le fondement premier de cet attrait est la diversité, condition nécessaire de la complémentarité. Si cette diversité devient moins visible à cause de la disparition de son signe extérieur, et qu'ainsi le climat spirituel n'est plus sain, ce rapport est profondément bouleversé. Mais c'est bien davantage qu'il faut dire encore : cette attirance est naturellement précédée par la pudeur. Lorsque naît l'instinct poussant à des actes qui échappent à la raison, cette pudeur préexistante est un rempart qui réprime, qui impose le respect et qui tend à élever les relations vers le plan supérieur de l'estime mutuelle et de la crainte salutaire. Si la diversité des vêtements n'est plus là pour alerter et maintenir les défenses naturelles, la pudeur ne peut se soutenir et ce rempart même s'effondre. […] Sans le frein de la pudeur, les relations entre l'homme et la femme sont entraînées vers la pure sensualité, à l'opposé de l'estime et du respect. Lorsque la femme est assimilée à l'homme, ses défenses sont réduites et sa faiblesse s'accroît. C'est l'expérience qui nous l'apprend.*

c) ***Une tenue masculine porte atteinte à la dignité d'une mère aux yeux de ses enfants*** *: Tous les enfants possèdent instinctivement le sens de la dignité et de l'honneur de leur mère. C'est un point sur lequel ils sont très sensibles […] Si ce sens est déçu ou scandalisé, si la mère ne répond pas à l'image très haut placée et très exigeante que l'enfant s'en fait, ses réactions seront profondes et durables, parfois terribles. […] L'enfant ignore la définition de l'attentat à la pudeur, de la frivolité ou de l'infidélité ; mais il possède un sixième sens instinctif qui lui fait deviner toutes ces choses, qui l'en fait souffrir et qui en laisse son âme profondément blessée.*

Qu'on réfléchisse bien à ce que Nous venons de dire […]. La modification de la mentalité féminine provoque un dommage fondamental - et à la longue irréparable - au préjudice de la famille, de la fidélité conjugale, de la sensibilité affective et de la société humaine. [...] il faut ne pas oublier l'action lente et sournoise qui affaiblit, qui détruit et qui corrompt petit à petit. Peut-on concevoir des relations normales entre époux, si la mentalité de l'épouse est corrompue ? Que deviendra l'éducation des enfants ? […]

Quel rayonnement pourront donc avoir ces femmes qui, ayant longtemps porté le pantalon, ne s'apprécieront plus elles-mêmes que selon leur rivalité avec les hommes et non pas selon leur nature féminine ? ***Pourquoi donc, depuis le commencement de l'humanité, plus encore depuis le commencement de la civilisation, pourquoi les hommes ont-ils toujours irrésistiblement adopté des tenues vestimentaires différenciées selon les états ou les fonctions ?*** *N'est-ce pas le signe évident qu'il s'agit là d'une vérité et d'une loi supérieures aux hommes ? Pour conclure, force est de constater qu'à long terme le port du pantalon par les femmes dégrade l'ordre humain. [...]*

N'acceptons pas le fait accompli, comme s'il s'agissait d'une évolution fatale du genre humain ! […] ***Il existe des limites qu'on peut se croire autorisé à franchir, mais on y trouvera la mort*** *[…]. L'histoire nous apprend clairement, à la terrible lumière de l'expérience des peuples, que la transgression de la loi naturelle entraîne nécessairement, tôt ou tard, une suite de catastrophes. […] Le résultat des violations de la loi naturelle n'est pas un nouvel équilibre humain, mais bien le désordre, l'instabilité si nocive, l'effrayante stérilité des âmes, et l'accroissement ahurissant du nombre d'épaves humaines exclues de toute vie sociale et sombrant dans le dégoût, la tristesse, l'abandon.*

[…] ***C'est par charité que Nous luttons contre le laminage du genre humain, contre l'écrasement produit par l'effacement des différences qui sont au fondement de l'équilibre de l'humanité****. Quand on voit une femme en pantalon, ce n'est pas uniquement à telle personne qui s'habille de manière indigne qu'il faut penser, mais à l'humanité tout entière qui va vers un chaos qui sera atteint quand les femmes seront totalement assimilées aux hommes. Personne n'a intérêt à prêter la main à l'élaboration d'un avenir où régneront l'indéfini, l'ambigu, l'incomplet et, en définitive, le monstrueux. […] »*

Le pantalon est donc une mauvaise mode. Il est contre nature de vouloir faire d'un *vêtement* masculin une *mode* féminine. On parle bien ici de *mode* et non de contraintes circonstancielles ou de nécessité professionnelle : urgence, secourisme, guerre (Jeanne d'Arc)...[39]

[39] Saint Thomas d'Aquin : « *La toilette extérieure doit être en rapport avec la condition de la personne, conformément aux usages communément reçus. C'est pourquoi il est de soi vicieux qu'une femme mette des vêtements masculins, ou l'inverse ; et principalement parce que cela peut être une cause de débauche. C'est spécialement interdit par la loi, parce que les païens utilisaient de tels changements de vêtements pour se livrer à la superstition idolâtrique. Parfois cependant, lorsqu'il y a nécessité, cela peut se faire sans péché : ou bien pour se cacher des ennemis, ou bien par manque d'autres vêtements, etc.* » (II^{a} II^{ae} 169, a. 2 ad 3)

Le pantalon couvre les jambes certes mais sans dissimuler les formes. Le pantalon ne cache pas parfaitement les jambes et il les sépare. Or toute femme pudique sait qu'on ne montre pas et qu'on n'écarte pas les jambes en public. Cette mode vulgaire, c'est-à-dire sans distinction, ne valorise donc pas la femme et cela qu'elle le veuille ou non.

Le lecteur notera ici la force des termes utilisés par le cardinal Siri en 1960 et leur caractère prophétique. Il parle de « *l'humanité tout entière qui va vers un chaos* » et demande de ne pas « *prêter la main à l'élaboration d'un avenir où régneront l'indéfini, l'ambigu, l'incomplet et, en définitive, le monstrueux* ». Or le 30 septembre 2010, un nouveau sujet de biologie pour les classes de 1ère était officiellement annoncé : « *Devenir homme ou femme* ». Les directives émanant du ministère de l'Éducation expliquaient :

> « *Devenir femme ou homme : ce sera l'occasion d'affirmer que si l'identité sexuelle et les rôles sexuels dans la société avec leurs stéréotypes appartiennent à la sphère publique, l'orientation sexuelle fait partie, elle, de la sphère privée.* »[40]

C'est ce qu'on appelle la « *théorie du genre* » ou *gender* : Autrement dit : la répartition des sexes étant une pure convention sociale inoculée dans l'esprit des gens dès l'enfance, il faut persuader les enfants qu'ils n'appartiennent à aucun genre. La loi sur l'enseignement de la petite enfance de 1998, engageait déjà d'ailleurs les écoles maternelles à « *combattre la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes, [à] promouvoir l'égalité et [à] laisser les enfants se forger librement leur propre identité* ».

L'intention n'est pas de supprimer le sexe biologique mais le sexe social. L'identité sexuelle (masculine ou féminine) est donc

Le cardinal Siri précisait d'ailleurs : « *Comme ligne de conduite au confessionnal, les prêtres seront tranchants et catégoriques, sans toutefois tenir que le port du pantalon est automatiquement une faute grave.* » (*Avertissement à propos...*).

[40] Bulletin officiel de l'Éducation Nationale, 30 septembre 2010.

objet d'un choix sans lien d'ailleurs avec l'orientation sexuelle : « *homo, hétéro, tous égaux* »[41]. « *La théorie du genre* » est l'aboutissement logique et ultime du féminisme fondée sur l'égalité des droits entre l'homme et la femme[42]. C'est la créature qui se nie pour affirmer, en se détruisant, sa liberté !

Derrière cette théorie et ses modes, il y a donc une volonté politique et une révolte métaphysique. Après avoir chassé Dieu par l'athéisme, l'Église par le laïcisme, la religion par l'indifférentisme, le roi et l'autorité naturelle par la révolution et la démocratie, le père et l'autorité familiale par le féminisme, la famille par le divorce et la destruction physique des enfants au moyen de l'avortement, Satan veut aussi la destruction psychique des individus par la théorie du genre et par une mode « *indéfinie, ambiguë, incomplète et monstrueuse* » qui lui soit conforme. Tout cela conduit bien « *l'humanité tout entière vers le chaos* » pour reprendre les mots mêmes du cardinale Siri.

Le XX^e^ siècle avait dit à la femme : « *tu es libre de t'habiller comme un homme si tu veux* » ; le XXI^e^ dit : « *tu es libre de ne plus te soumettre à la nature donnée par le créateur mais tu peux choisir l'identité sexuelle que tu veux* ». On retrouve là les fameux droits de l'homme, condamnés par Pie VI et que le Pape Benoît XV appelait « *une philosophie en délire* » :

> « *Depuis les trois premiers siècles et les origines de l'Église, au cours desquels le sang des chrétiens féconda la terre entière, on peut dire que jamais l'Église ne courut un tel danger que celui qui se manifesta à la fin du XVIII^e^ siècle. C'est alors, en effet, qu'une philosophie en délire, prolongement de l'hérésie et de l'apostasie des novateurs, acquit sur les esprits une puissance universelle de séduction et provoqua un bouleversement total, avec le propos déterminé de ruiner les fondements chrétiens de la société, non seulement en France, mais peu à peu dans toutes les nations.* »[43]

[41] Le manuel Bordas pour les séries L et ES affirme que « *le sexe biologique nous identifie mâle ou femelle, mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin ou de féminin. Cette identité sexuelle, construite tout au long de notre vie, dans une interaction constante entre le biologique et le contexte socio-culturel, est pourtant décisive dans notre positionnement par rapport à l'autre. Devenir un individu sexué fait partie intégrante de la construction identitaire.* »

[42] Cent ans de propagande féministe n'ont pas apporté à la femme plus de respect et de considération, bien au contraire ! Le pantalon, signe de la « libération » de la femme et de sa vie professionnelle, l'a encouragée à sortir de sa sphère naturelle et a détruit, au moins de manière symbolique, une partie de sa féminité.

De l'héroïsme chrétien

« *Il viendra des modes qui offenseront beaucoup Notre-Seigneur* » disait Jacinta Marto, la petite voyante de Fatima.

Il faut vivre comme on pense sinon tôt ou tard on finit par penser comme on a vécu !"[44] La modestie est donc plus que jamais une vertu nécessaire pour nous comme pour la société. Nous avons le devoir de répandre la bonne odeur du Christ ; ce que rappelait Pie XII :

> « *Vous, [les] sœurs dans la foi, dans l'amour du Christ [...] vous ne trouveriez pas au fond de votre cœur le courage et la force de sacrifier un peu de bien-être, un avantage physique, pour garder saine et pure la vie de vos âmes ?* ***Et si, pour un simple plaisir personnel, nul n'a le droit de mettre en péril la vie corporelle des autres, n'est-il pas encore moins permis de compromettre le salut, donc la vie même de leurs âmes ?*** *Si, comme le prétendent certaines, une mode audacieuse ne produit sur elles aucune impression mauvaise, que savent-elles de l'impression que les autres en ressentent ? [...] Oh ! Combien justement on a observé que si certaines chrétiennes soupçonnaient les tentations et les chutes qu'elles causent chez les*

[43] Benoît XV, *lettre Anno jam exeunte*, 7 mars 1917.

[44] Paul Bourget

autres par leur toilette et les familiarités auxquelles, dans leur légèreté, elles accordent si peu d'importance, elles s'épouvanteraient de leur responsabilité ! »[45]

Depuis le péché originel, l'harmonie pacifique entre notre intelligence, notre volonté et nos sens a été brisée. Dorénavant la paix ne se rétablira qu'après une lutte de tous les jours :

*« **Telle est la guerre qui se livre entre l'esprit et la chair si ouvertement attestée par la Révélation divine**[46] **qu'à l'exception de la Vierge bienheureuse il est vain d'imaginer une vie humaine qui puisse être à la fois pure et vécue sans vigilance et sans combat.** Ne donnez point dans l'illusion de croire votre âme insensible aux excitations, invincible aux attraits et aux périls. »*[47]

Une citation de saint Jean Chrysostome († 407) nous rappellera que ce combat ne date pas d'aujourd'hui. En effet, dans sa 73e homélie sur l'Évangile de saint Matthieu, il exhortait ainsi les fidèles :

*« Les chrétiens [autrefois], soit hommes ou femmes, étaient véritablement ce qu'on croyait qu'ils étaient. **Mais aujourd'hui les femmes chrétiennes paraissent des courtisanes, et les hommes vivent plutôt en bêtes qu'en hommes.** [...] Les femmes avaient un cœur mâle et une vertu d'hommes, et les hommes avaient une modestie et une pureté dignes des plus chastes d'entre les femmes. [...] Les femmes alors n'avaient point d'autre soin ni d'autre désir que de voir l'Évangile s'étendre par toute la terre ; mais les femmes d'aujourd'hui n'ont point d'autres désirs que de s'embellir le visage, et de paraître agréables aux yeux des hommes. Elles mettent en cela toute leur gloire et tout leur bonheur. Pour ce qui regarde cet amour de l'Église et ce zèle pour Dieu et pour le prochain, il ne leur en vient pas seulement la moindre pensée. **Quelle femme aujourd'hui s'efforce de retirer son mari de ses excès, et de le rendre un véritable chrétien ? Quel est l'homme qui cherche à rendre sa femme aussi réglée et aussi vertueuse qu'elle le doit être ?** Ces soins et ces empressements de charité sont aujourd'hui inconnus au monde. Les femmes s'occupent de leurs ameublements, de leurs habits, et de tout ce qui contribue aux délices et au luxe, et elles souhaitent pour cela d'être plus riches. Les hommes s'occupent aussi de ces mêmes bagatelles et de mille choses semblables, qui ne regardent toutes que l'accroissement de leurs biens et les commodités de la vie. »*

---

[45] Pie XII, aux jeunes filles de l'Action catholique de Rome. (22 mai 1941)

[46] *« Je trouve donc cette loi en moi : quand je veux faire le bien, le mal est près de moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de ma raison, et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres. Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur ! »* (Rom 7, 22-23)

[47] Pie XII aux jeunes filles de l'Action catholique de Rome. (22 mai 1941).

Épilogue

« Dieu ne vous demande point de vivre en dehors de votre temps, de rester indifférentes aux exigences de la mode au point de vous rendre ridicules en vous habillant à l'encontre des goûts et des usages communs de vos contemporaines, sans vous préoccuper jamais de ce qui leur plaît. […] Dans l'attitude à observer à l'égard de la mode, la vertu tient le juste milieu. ***Ce que Dieu vous demande est de vous souvenir toujours que la mode n'est pas ni ne peut être la règle suprême de votre conduite, qu'au-dessus de la mode et de ses exigences, il y a des lois plus hautes et impérieuses, des principes supérieurs et immuables qui, en aucun cas, ne peuvent être sacrifiés au gré du plaisir, ou du caprice et devant lesquels l'idole de la mode doit savoir abaisser sa fugitive toute-puissance.*** *Ces principes ont été proclamés par Dieu, par l'Église, par les saints et les saintes, par la raison et par la morale chrétienne. Ce sont des signaux qui marquent les limites au-delà desquelles […] la pureté, la modestie, la dignité et l'honneur féminins n'exhalent plus leurs parfums, mais où souffle et règne un air malsain de légèreté, de langage équivoque, de vanité audacieuse, de fatuité dans le cœur tout autant que dans l'habillement. »*[48]

Ces considérations étant achevées, nous pouvons maintenant quitter notre patient lecteur et conclure avec saint Augustin :

[48] Pie XII, *Aux jeunes filles de l'Action catholique de Rome*. (22 mai 1941).

« Ce ne serait point assez pour de moins pénétrants et de plus contentieux que vous, c'est plus qu'il n'en faut peut-être pour ceux qui sont calmes et intelligents. Je ne vous ai pas répondu en m'appuyant sur la force de la coutume, mais je vous ai rendu raison, autant que je l'ai pu, d'une coutume très salutaire. »[49]

[49] Saint Augustin, lettre 98, à Boniface, *Sur le baptême des enfants*.

Table des matières

Avant-propos 1

I. Le Mystère de l'Homme et de la Femme 6

II. Le Mystère du Voile 11

a) Une signification naturelle 15
b) Une signification morale 18
c) Une signification mystique 19

III. De la Modestie 23

Des tenues indécentes et provocatrices 24
Du pantalon 27
De l'héroïsme chrétien 33

Épilogue 36

Table des matières 38

Printed in Poland
by Amazon Fulfillment
Poland Sp. z o.o., Wrocław

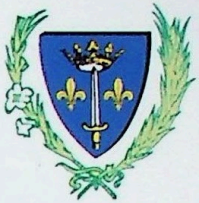

Dieu Premier Servi

" L'ignorance peut seule expliquer la déplorable extension prise de nos jours par une mode si contraire à la ***Modestie****, le plus bel ornement de la femme chrétienne "*, disait en 1919 le Pape Benoît XV.

Tel est le but de la présente plaquette : un effort pour réduire cette ignorance, encore plus répandue au XXI[e] siècle qu'elle ne l'était au début du siècle précédent. C'est une méditation sur des sources morales et théologiques de cette éminente vertu qu'est la **Modestie**.

En la proposant dans cette édition, d'accès et de lecture faciles, nous espérons offrir au public les moyens de formation sérieux sur ce sujet.

M. l'abbé Rioult a été formé à Écône et ordonné prêtre pour la Fraternité Saint Pie X en 2001. Son apostolat s'est déroulé au Gabon, Pays Basque, Bretagne et Lorraine. Abusivement exclu de sa Société par Mgr Fellay, le 28 août 2013, il est aujourd'hui prêtre de l'*Institut Notre-Dame Gardienne de la Foi.*

M. l'abbé Rioult est aussi l'auteur de trois autres ouvrages : *« Jeanne, histoire d'une âme », « Jean Bastien-Thiry, De Gaulle et le tyrannicide. Aspect moral d'un acte politique »* et *« L'impossible réconciliation. Documents sur l'opération suicide de Mgr Fellay (2000-2013) ».*

ISBN 2-908758-21-0

85568 6.50 €
De la modestie
9782908758214
RIOULT (Abbé Olivier)
V 2 STE JEANNE D'ARC

ISBN 9782908758214
9 782908 758214
90000